

Compte rendu de la CGT Educ'Action F3SCT Académique du 04 Octobre 2023

Présents : M. Rambaud (Secrétaire Général), M. Peiffert (DRH), M^{me} Deniaud (Médecin de Prévention), M^{me} Canato (ISST), M. Chiaramello (Conseiller de Prévention Académique), M^{me} Maincent (Infirmière Conseillère technique), les organisations syndicales représentatives (CGT, FSU, UNSA, FO, SNALC)

En réponse aux propos liminaires

M. le Secrétaire Général revient sur la différence entre absentéisme et taux d'absence. Il ne veut pas parler d'« absentéisme » qui a un caractère péjoratif « tire-au-flan ». Le problème du taux d'absence est vaste pour la 5^{ème} ou 6^{ème} organisation mondiale en termes de personnel.

Il précise que le rectorat est sensible à la question homme/femme et essaiera de fournir toujours des données genrées en particulier par sur le sujet de l'adhésion au PACTE.

M. le Secrétaire Général reconnaît que la rentrée ne s'est pas bien passée dans le second degré (mieux dans le 1er degré), il a fallu recruter davantage de contractuel·les et environ 3 semaines pour parvenir à un équilibre.

Dans la volumétrie des absences, celles qui relèvent de l'institution représentent environ 30%. Concernant les TZR, le rectorat veut une optimisation des moyens humains, ils veulent réduire les sous services tout en restant dans le cadre statutaire.

Le remplaçant de M^{me} Fiorucci n'est toujours pas trouvé et Emilie Vincent n'a pas encore repris le travail.

Concernant la formation des membres de la F3SCT (5 jours de droit : 3 jours à l'initiative de l'employeur et 2 jours à l'initiative des OS), l'administration mesure l'urgence mais n'est pas en mesure de proposer quelque chose. Pour le moment, elle a l'idée de mutualiser avec la Région Académique pour une part en distanciel.

PV de la séance du 3 mai 2023 : approbation unanime.

Collège de Saint-Mandrier : rapport et préconisations

En substance retenons que :

- L'administration s'inquiète que les témoignages ne soient pas anonymisés, du risque de fuite de surinterprétation et d'aggravation des problèmes, ce qui en l'espèce semble être le cas.
- Elle rappelle à l'obligation de discrétion et à notre responsabilité collective
- Elle suggère de tenir un GT au sujet de notre travail lors des visites de manière à ne pas être perçus·es comme des inquisiteurs ce qui aurait des effets pervers importants.

Risque thermique sur le site CAP DE CROIX

Des études sont en cours. M. Pinel de la DRAPIE (Direction Regionale Académique de la Politique Immobilière de l'Etat) explique que le principal défi réside dans le fait de concilier les enjeux de la loi ELAN avec celui du confort thermique. En d'autres termes, réduire la chaleur en réduisant aussi l'impact environnemental du bâtiment. Au questionnement de la CGT, il n'est pas en mesure de donner de délai de réalisation. *Vu les réponses, nous estimons (nous) les délais entre 5 et 10 ans.*

Sur le sujet de l'ambiance thermique, la CGT rappelle au Rectorat qu'il n'y a pas que le Cap de Croix où ses personnels travaillent.

M. le secrétaire général explique que l'État va doter les communes à hauteur de 500 millions pour 40 000 écoles sur le budget 2024. Il dit que cette thématique est en réflexion à l'échelle des collectivités régionales et départementales. Il trouve que le dialogue avec elles est de plus en plus nourrit.

La CGT lui répond que le dialogue n'est pas une réalisation. Or, le risque existe sur une période de plus en plus longue avec des pics de température au-delà de 35°C dans les espaces de travail. A défaut de réponse adaptée des collectivités régionales, nous sommes en droit d'en attendre une de la part de l'employeur quand bien même cela irait à l'encontre de la continuité de service public, il faut protéger les agents. Il est plus que temps d'anticiper sérieusement ces épisodes.

M. le secrétaire général consent qu'il faille anticiper et travailler ensemble sur le sujet.

Calendrier des visites :

La FSU propose :

Ecole Cannes-Croisette (ULIS + accueil d'enfants ukrainien·nes)

Lycée Beauissier (risque lié au bâtiment)

Collège Murier de Cannes (qui était éduc prio avant le passage à REP/+)

Nous nous étonnons que la DSDEN du Var ne soit pas proposée, ce qui était initialement prévu.

L'École devrait faire l'objet de la première visite. Les autres propositions feront l'objet d'une validation ultérieure.

Bilan de la cellule STOP VIOLENCE

Le Rectorat fait un bilan reconnaissant ses insuffisances et répond à la CGT sur la conduite du processus de prise en charge.

La CGT analyse que ce nouveau dispositif est encore peu connu (10 appels depuis Mars 2023, 7 situations traitées) et que les services du Rectorat n'ont pas les capacités humaines suffisantes pour correctement fonctionner. En conséquence, en dépit d'une bonne volonté affichée, il semble difficile d'émettre un avis sur les processus de prise en charge et sur la résolution des problèmes des victimes. Au demeurant, la présentation nous tend à penser que nous pourrions être avisés d'orienter les collègues vers STOP VIOLENCE si parallèlement nous faisons un accompagnement complet mais discret. En effet, cela pourrait nous permettre de :

- *Faciliter le début de prise en charge de la situation en les confrontant directement avec la victime (prise en charge au départ par M^{me} Synthès - psychologue)*
- *Responsabiliser l'administration sur la recherche de solutions sans qu'elle ne soit avec nous une attitude d'adversaire*
- *Tester le travail de l'administration*
- *Contrôler son action et agir sur plusieurs plans en cas d'insuffisance*

Olivier GERARD et Bernard CONTE